

ACTUALITES DU



Mars 2009 – March 2009

Lettre N° 17 – Letter N° 17

3^{Troisièmes} Journées Internationales d'Éthique



1. [Editorial](#)
2. [Publications récentes](#)
3. [En ligne](#)
4. [Actualités du mois de mars 2009](#)
5. [Etats généraux de la bioéthique](#)
6. [Appel à contributions](#)
7. [Divers](#)

EDITORIAL

La médecine a triomphé, on ne meurt plus de vieillesse.

Dans les temps anciens, le vieillard savait qu'à tout moment, la mort pouvait venir le prendre. Heureux ou non, inquiet ou espérant, l'homme mourait sans que l'on sache exactement de quoi. Plus que de l'expliquer, on commentait la mort : il est mort de vieillesse, il est mort de sa belle mort, il est mort muni des derniers sacrements... Balzac fait dire à la veuve du Père Goriot « *Tant mieux pour lui qu'il soit mort... le pauvre homme avait bien du désagrément sa vie durant* .»¹ On retenait dans l'histoire familiale que l'aïeul avait eu une constitution solide et que, usé par tout ce qu'il avait réalisé, il avait quitté ce monde. Personne ne voulait savoir ce qui l'avait emporté, tant était inscrit dans l'ordre des choses que la vieillesse était le temps de la mort, celui du deuil et, pour beaucoup, l'espérance d'une autre vie. Les hommes acceptaient le mystère du terme qu'il fallait savoir entourer sans en comprendre le mécanisme. La nature gardait ses secrets et ses règles, l'usure des corps conduisant à la mort en était un. Et puis, la médecine moderne est arrivée, considérant que tout cela était obscurantisme, elle jeta sur les corps sa lumineuse vérité. Grâce aux examens complémentaires toujours plus sophistiqués, à l'imagerie médicale, à l'informatique qui reconstruit en trois dimensions ces corps usés, le mystère n'a plus cours. Dès lors que l'homme entre à l'hôpital, quel que soit son âge, l'obligation de recenser ses lésions s'impose au médecin. Celui-ci se sent contraint de mettre tout en œuvre pour dire les mécanismes impliqués dans la déchéance du patient, poussé en cela par sa formation universitaire qui lui a mal enseigné à accepter le doute et l'incertitude, mais aussi par la judiciarisation de la société. Alors, selon les cas, il indiquera la coronographie, le scanner, l'IRM, prescrira une multitude de tests biologiques. Puis il écrira dans le rapport d'hospitalisation de quoi le vieillard est décédé et inscrira dans le système informatique les codes diagnostiques indispensables au financement de l'hôpital. Mais l'homme ne sera pas mort de vieillesse. Il sera mort d'une ou de plusieurs maladies clairement reconnues mais encore incurables et non plus parce que son temps terrestre naturellement était arrivé à son terme. Dès lors, ce bouleversement invite à penser que, si les innovations technologiques parvenaient à vaincre ces maladies, la vieillesse et la mort ne seraient plus. Il n'y aurait plus besoin de religion ni de philosophie pour aider l'homme à supporter sa finitude, plus besoin de rêver avec le poète d'y échapper comme Philémon et Baucis. Les industries biotechnologiques et pharmaceutiques proposeront davantage que cette allégorie d'Ovide². Devant l'ampleur du marché généré par ce rêve millénaire, elles mettront toujours plus de moyens coûteux à disposition du praticien. Celui-ci contraint par le principe de précaution³ et l'obligation de moyen⁴ inscrits dans la Constitution et la législation françaises, n'aura d'autre choix que de les mettre en œuvre. Mais qu'en sera-t-il du deuil et de l'histoire familiale ? L'apaisante certitude que la vieillesse emporta le père sera remplacée par l'angoisse voire la culpabilité. N'y aurait-il pas eu un retard de diagnostic ou de prise en charge de la maladie fatale ? La mémoire familiale gardera ce doute qui occultera l'âge avancé du décès. La médecine aura triomphé, on ne mourra plus de vieillesse, mais qu'aurons nous gagné en humanité ?

Michel HASSELMANN, Professeur de Réanimation Médicale, Nouvel Hôpital Civil – CHRU - Université de Strasbourg, France

1. H. de Balzac, *Le Père Goriot*, *La Comédie Humaine*, Vol. 3, p 287. La Pléiade éd. Gallimard, Paris 1976,

2. Ovide. *Les Métamorphoses*, livre VIII, pp 81-5, tome II, éd Les Belles Lettres, Paris 2002.

3. Constitution de la République française, *Charte de l'Environnement*, 2004, Art 5.

4. Arrêt Mercier, Cass. Civ. 1, 20 mai 1936

And in English...

Medicine won the game, one does not die of old age anymore

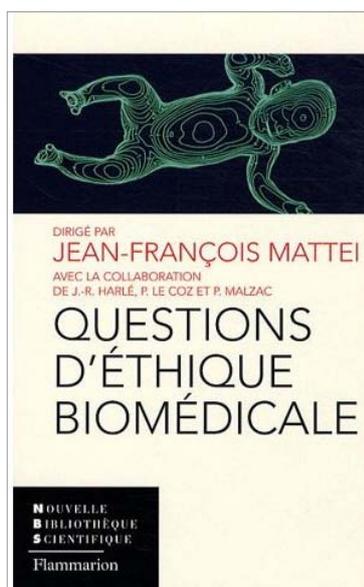
In ancient times, the elders knew that death, at any time, could come and fetch them. Happy or not, afraid or full of hope, men died, and nobody knew exactly for sure what they had died of. One did not try to explain death, one commented on it, he died of old age, he died a peaceful death, he died after receiving the last sacraments. The Père Goriot's widow in Balzac's novel said « *Tant mieux pour lui qu'il soit mort... le pauvre homme avait bien du désagrément sa vie durant* .»¹ (A good thing for him that he died... poor man, he had so many unpleasant things in his life). The family history was that the elder had had a healthy life, full of strength and, being worn of by all his accomplishments, had passed away to a better world. No one wanted to know what took him, old age being naturally the time for death, mourning and, for many, the hope of another life. Men did accept the mystery surrounding the word death, not needing to understand its mechanism.

Nature kept its secrets and rules, amongst which the decline of the body, leading to death. Then came modern medicine, throwing its shining truth upon what it considered as mere obscurantism. Thanks to increasingly sophisticated tests, to medical imaging, to computers which can rebuild in a three dimensional fashion the tired bodies, there is no mystery left. As soon as man gets admitted in hospital, regardless of his age, the listing of all his pathologies has to be done by the physician. The latter is feeling forced to try everything to explain the mechanisms leading to the decline of his patient, guided in that way by his university studies, which did not teach him to accept doubt and uncertainty, as well as the ongoing judicialisation of society. So, depending on the patient, he will prescribe a coronarography, a CT scan, an MRI scan, a quantity of biological tests. Then he will write on the report the cause of the elderly's death, and will notify in the computer system the diagnostic codes, vital for the financing of his hospital. But the patient will not have died of old age. One or several known but incurable disease will have killed him. It will not simply be that his time on earth had naturally come to an end. Then, this great change could lead to think that if technology could cure these diseases, old age and death would disappear. There would be no need for religion or philosophy to help men bear its end, no need to dream, alongside the poet, the possibility to escape endpoint, like Philemon and Baucis. Biotechnology and pharmaceutical industries will offer more than this allegory of Ovid². Facing the huge size of the market created by the antique dream, they will keep offering more and more costly means to the physician. Forced by precautionary principle³ and obligation of means⁴ written in the French Constitution and Law, the physician will have no choice but to use these means. But what will mourning and family history become? The soothing knowledge of old age having been the reason for the father's death will be replaced by anguish or even culpability. Was there not a delay in the diagnosis or in the treatment of the fatal disease? The family memories will record and keep this doubt, and will forget the old age of the dead. Medicine will have won, we will no longer die of old age, but will we have grown in humanity?

Michel HASSELMANN, MD, Professor of Intensive care medicine – University hospital – University of Strasbourg, France

1. H. de Balzac, *Le Père Goriot*, *La Comédie Humaine*, Vol. 3, p 287. La Pléiade éd. Gallimard, Paris 1976,
2. Ovide. *Les Métamorphoses*, livre VIII, pp 81-5, tome II, éd Les Belles Lettres, Paris 2002.
3. Constitution de la République française, *Charte de l'Environnement*, 2004, Art 5.
4. Arrêt Mercier, Cass. Civ. 1, 20 mai 1936

PUBLICATIONS RECENTES



Jean-François Mattei, avec la collaboration de J.R. Harlé, P. Le Coz et P. Balzac, *Questions d'éthique biomédicale*, Coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », Paris, Flammarion, 2008, 489 p., 29 EUR.

Cet ouvrage dont les auteurs appartiennent à l'Espace Ethique Méditerranéen et dont le directeur et rédacteur principal est un ancien ministre de la santé, arrive à point nommé : plus qu'un ouvrage d'ailleurs, il s'agit d'un véritable manuel abordant toutes les grandes questions de la bioéthique contemporaine, et qui plus est, de manière approfondie, interdisciplinaire, documentée et dans une visée pédagogique. En ce temps où la France se prépare à réviser pour la troisième fois ses « lois bioéthiques » en organisant des Etats Généraux de la bioéthique, il se propose comme une contribution qui vient solliciter les citoyens pour un vrai débat, par delà les simplismes, voire parfois les impostures idéologiques.

Impossible de reprendre ici toutes les thématiques développées à partir de la médecine, mais aussi de la philosophie, de la psychologie, du droit... Six parties se succèdent. Tout d'abord un chapitre intitulée « Ethique biomédicale : définitions, aspects historiques, législatifs ». Il s'agit en quelque sorte de

l'enracinement de la réflexion biomédicale contemporaine. L'on ne saurait, en effet, oublier le contexte du Code de Nuremberg, de la Déclaration des Droits de l'Homme, qui eux-mêmes font

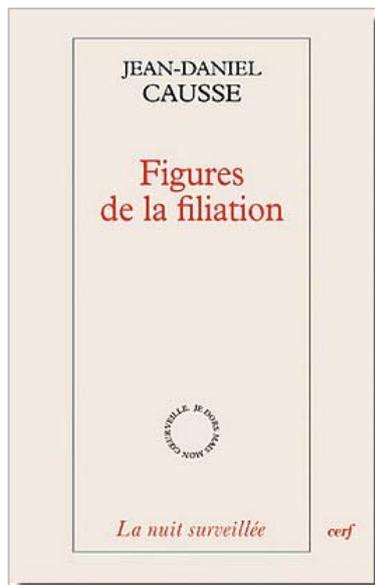
suite aux aberrations de l'expérimentation humaine, et puis des textes qui ont suivi, des premiers pas hésitants puis toujours plus fermes autour de la transplantation, de l'orthogénie, de l'assistance médicale à la procréation, en même temps que ces questions : Mais qu'est-ce qu'au juste la bioéthique ? Faut-il légiférer ? Quel rapport entre la réflexion française et celle qui a cours en d'autres régions du monde ?

La seconde partie emboîte le pas de la première en proposant une « approche philosophique de l'éthique biomédicale » : non seulement la question de la définition, mais aussi celle des principes potentiellement éclairants pour le discernement, la place des valeurs et des émotions, des courants de pensée... Nous voilà prêts à entrer dans les parties suivantes, autour des pratiques médicales : l'éthique de la relation de soin (chap.3), l'éthique des pratiques médicales (chap.4), éthique et recherche (chap.5). Ces différentes parties évoquent l'ensemble des grands thèmes bioéthiques contemporains : la maladie, la souffrance, l'assistance médicale à la procréation, la génétique, la périnatalité, la transplantation, la psychiatrie, la fin de vie, l'expérimentation humaine, le clonage, la thérapie cellulaire... et ces corollaires éthiques que sont l'accompagnement, la dignité humaine, le secret, le consentement, le débat en éthique, etc.

Le dernier chapitre, enfin, élargit à nouveau le regard : « Ethique et société » pose des questions qui ont un impact sociétal encore plus décisif peut-être que dans les thématiques précédentes. Sont évoqués le handicap, la parentalité, la filiation, la famille, l'adoption, la place des comités et groupes de réflexion en éthique...

Au final, on est là en présence d'un ouvrage extrêmement riche, qui peut se lire à partir de n'importe quel sujet quand bien même toutes les parties viennent aussi se féconder mutuellement. A recommander !

Marie-Jo Thiel



Jean-Daniel Causse, *Figures de la filiation*. Paris, Coll. La nuit surveillée. Ed. du Cerf, 2008, 124 p., 20 EUR.

La thèse centrale de l'auteur, professeur à l'université de Montpellier, directeur du département de psychanalyse tout en enseignant l'éthique à l'institut protestant de théologie, est que « la filialité, comme catégorie anthropologique, constitue une définition de notre propre humanité » au sens où personne n'est à soi-même sa propre source. Chacun a été institué dans l'humanité par un autre. Ce que dit à sa manière le langage qui place l'être humain dans la situation de celui qui « répond à » et « répond de », comme « être de réponse » dont la position première est l'écoute.

Et cela résonne avec beaucoup de force dans le domaine de l'éthique. L'on sait en effet, combien notre société est tentée par l'idée d'une autofondation subjective, par une compréhension de l'autonomie définissant le sujet comme celui « qui se devrait de trouver en lui-même l'assise symbolique qui le fonde ». Or une telle posture signifie aussi une vraie « soumission à l'exigence de devoir construire une image reconnaissable de soi-même dans le regard de l'autre ».

Pourtant, et c'est ce que dit le mythe, l'origine est insaisissable.

Celui du meurtre du père primitif dans *Totem et tabou* de Freud est particulièrement significatif. J.D. Causse note, en effet, qu'en réalité ce chef de clan mis à mort n'est pas un Père, il n'est pas référé à de l'Autre, il est à lui-même sa propre origine, quelqu'un qui se nie comme fils. En le tuant et en renonçant à avoir et à être tout, les jeunes mâles deviennent fils de la loi, fils de l'interdit d'inceste, ou, si l'on préfère, « fils » tout simplement.

Mais, continue J.D. Causse, cette construction freudienne peut encore être rapportée à l'héritage biblique du judaïsme qui considère justement Dieu comme soustrait au pouvoir de la nomination, ou qui décrit Abram comme « capturé » par la figure de son propre père, appelé à devenir à son tour un père symbolique pour son fils Isaac. Mais l'incarnation du Fils dans le cadre de la seconde alliance déplace une nouvelle fois les enjeux anthropologiques de la filiation, de telle manière qu'on puisse dire que le christianisme « mène à son terme le meurtre du 'Père' primitif de la horde ». L'incarnation, en effet, vient déconstruire radicalement la figure divine de la toute-puissance et de l'autosuffisance. Ce que traduit au demeurant la notion de kénose et met dans une position inconfortable les chrétiens appelés à renoncer à un « Dieu tout puissant ».

Un ouvrage passionnant que l'on aimerait d'ailleurs prolonger avec l'auteur tant il a ouvert de champs à discuter !

Marie-Jo Thiel

EN LIGNE - ONLINE

En ligne sur <http://canaletique.u-strasbg.fr/> , vous trouverez :

- Retransmission des journées d'études « **Gamètes, projet parental et filiation** » des **8 et 9 octobre 2008**.

- Retransmission de la Journée d'Etude du 25 avril 2008 sur le thème : « **L'éthique d'entreprise aujourd'hui : réalités régionales et contraintes internationales** »

La journée avait réuni des patrons de grandes entreprises, de PME et des universitaires à la Maison de la Région de Strasbourg pour un riche débat.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés autour de l'éthique :

Chef d'entreprise [Christian Boiron](#) (Laboratoires Boiron), des philosophes [Anne Baudart](#) et [Maurice Ruben Hayoun](#) et de [Claire Nihoul-Fekete](#), chef du service de chirurgie pédiatrique viscérale de l'Hôpital Necker, en ligne sur le site vidéo de la fondation : <http://video.fondationostadelahi.com/>

Retransmission sur www.canalc2.tv du colloque « **Les usages du vivant. Enjeux des biotechnologies** » du 9 au 11 octobre 2008 « Le Parlement des philosophes » (<http://www.canalc2.tv/video.asp?idvideo=8023>)

ACTUALITES DU MOIS DE MARS 2009

Mardi 3 - Conférence

Thème : "Etats généraux de 2009 & La loi de bioéthique : Approche juridique" par *l'Espace de Réflexion Ethique bas-normand*

Lieu : Faculté de médecine de Caen - 18h

Vendredi 6 - Séminaire de recherche

Thème : "Le débat argumenté" par *Philippe Breton*

Lieu : MISHA Salle Amériques de 14h à 17h

Du lundi 9 au vendredi 13 - Semaine bioéthique

Semaine bioéthique organisée par la Mairie de Poitiers et l'Université de Poitiers (ICOMTEC)

Lieu : Poitiers

Lundi 9 - Séminaire "Ethique et droits de l'homme"

Thème : "Guerre, état de guerre, colonialisme. De Hobbes à Foucault" par *M. René Heyer*

Lieu : Palais Universitaire de 17h30 à 19h30

20h30 - 22h

Mardi 10 - Conférence

Thème : "La contribution de l'Eglise à la réflexion sur la Bioéthique", avec *Mgr Pierre d'Ornellas*, Archevêque de Rennes.

Lieu : Au Mistral à Marseille - 20h30

Jeu 12 - Séminaire Bioéthique et société

- La fratrie d'un bébé qui ne rentrera jamais à la maison" par *Anne Danion*

- Témoignages de parents : L'enfant des limbes" par *Dominique Merg-Messadi*

Lieu : Faculté de médecine de 16H à 19H

Vendredi 13 et samedi 14 – Colloque

Thème : "Les sciences de la vie sont-elles porteuses de leur propre éthique?" par le département de recherche "éthique biomédicale" de la Chaire des Bernardins

Lieu : Collège des Bernardins PARIS

Lundi 16 - Colloque des espaces éthiques

Sur le thème : "La loi bioéthique de 2004 à demain... Quels enjeux éthiques? par *l'Espace éthique hospitalier Amiens Picardie*

Lieu : Palais du Luxembourg – Paris de 9h à 17h

Mardi 17 - Séminaire de recherche – IRIST

Thème : Autonomie du patient, autonomie du médecin dans la biopolitique contemporaine : l'art d'accommoder les restes? par *Jean-Christophe Weber*

Lieu : CEERE

Vendredi 20 - Journée d'étude

Thème : "Calvin et le droit" par *Hubert Bost*, Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE)

Lieu : Palais Universitaire de Strasbourg - salle tauler à partir de 9h

Lundi 23 - Les dimanche et lundi de la bioéthique

Thème : "Procréation artificielle : jusqu'où peut-on aller ? Faut-il légaliser les mères porteuses ? par *Mme Élisabeth Montfort, juriste et philosophe, ancien député au Parlement européen.*

Lieu : Salle du Pigné - Albi- 20h30 - 22h

Du mercredi 25 au samedi 28 - Troisièmes journées internationales d'éthique par le CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) sur le thème : "Quand la vie naissante se termine"

Programme de la soirée d'inauguration :

Mercredi 25 :

à 18h - Rencontre autour des Etats généraux de la bioéthique.

Débat citoyen sur les deux thèmes impartis à Strasbourg « Médecine prédictive et greffes d'organes, de tissus et de cellules »

Organisation : CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) – DUHE (Département universitaire et hospitalier d'éthique) – ERERAL (Espace de réflexion éthique région Alsace) – Conseil de l'Europe.

- Inauguration de l'ERERAL et lancement des Troisièmes journées internationales d'éthiques sur le thème « Quand la vie naissante se termine ».

à 20h - Grande conférence inaugurale par Jean-François Mattei, ancien ministre de la Santé, actuel président de la Croix-Rouge Française, professeur de pédiatrie et de génétique médicale.

Entrée libre

Programme de ces journées du 26 au 28 mars : sur notre site www.ethique-alsace.com

Du jeudi 26 au samedi 28 – Colloque International de Philosophie (bioéthique)

Thème : "Handicap et vie psychique" par l'Université de Bourgogne - Centre Georges Chevrier UMR CNRS UB 5605

Lieu : Dijon

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations : voir notre site internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique Actualités en cliquant sur la date correspondante.

ETATS GENERAUX DE LA BIOETHIQUE

Dans le cadre de la révision des lois bioéthiques, le Président de la République et la ministre de la santé et des sports ont décidé, en cette année 2009, de confier la préparation des « Etats généraux de la bioéthique » à un comité de pilotage. Un site Internet a été ouvert à cette occasion : www.etatsgenerauxdelabioethique.fr. Il est destiné d'une part à informer les citoyens français sur les sujets qui seront débattus au cours de la prochaine révision de la loi de bioéthique (via les

textes de lois, rapports préparatoires, documents officiels internationaux, fiches pédagogiques, avis des grandes religions et grands courants de pensée...) et, d'autre part, à recueillir les contributions des internautes.

Ces contributions seront prises en compte et publiées lors des trois "forums citoyens régionaux" à Marseille, Rennes et Strasbourg, et lors du **Forum national qui se tiendra à Paris le 23 juin 2009** et qui clôturera les Etats généraux de la bioéthique.

Les instances éthiques de Strasbourg - CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) – DUHE (Département universitaire et hospitalier d'éthique) – ERERAL (Espace de réflexion éthique région Alsace) en lien avec le Conseil de l'Europe organisent de surcroît un débat citoyen le 25 mars à 18H, avant de proposer d'entrer dans les 3^e journées internationales d'éthique, un temps interdisciplinaire de débat sur un sujet complexe impliquant de nombreux défis autour de la vie, de la mort, de la parentalité, du désir d'enfant, de la maladie, de la souffrance, etc.

Par ailleurs, le Conseil de l'Europe organisera aussi un débat éthique dans une école de la ville.

APPEL A CONTRIBUTIONS – CALL FOR PAPERS

La Fondation Ostad Elahi – Ethique et solidarité humaine, reconnue d'utilité publique par l'Etat français et disposant du Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, et le Centre de Recherche Sens, Ethique, Société (CERSES/Université Paris Descartes/CNRS/UMR 8137) s'associent pour lancer un appel à contributions sur le thème :

«Ethique et famille »

(Plus d'informations sur le site de la fondation <http://www.fondationostadelahi.fr>)

L'objectif est de réaliser un ouvrage qui regroupe des contributions de divers champs scientifiques (éthique, anthropologie, psychologie, droit, économie, sociologie, philosophie, etc.) faisant le point des recherches au niveau national ou international à partir de la question suivante : *Quelles sont les problématiques éthiques et les normes du comportement moral au sein de la famille contemporaine dans un monde qui se globalise ?*

Les auteurs doivent remettre leur contribution au plus tard le 30 juin 2009.

To send a paper: see the website <http://www.fondationostadelahi.fr>

Appel à contributions autour du colloque à Trente en juillet 2010

A partir du 1^{er} mars prochain, un appel à contributions est lancé en direction des éthiciens catholiques autour du thème du colloque qui se tiendra à Trente en 2010. La date limite de soumission de ces contributions est fixée au 30 juin 2009. Et les résultats quant aux papiers retenus seront publiés le premier septembre 2009.

Les contributions devront venir compléter l'une des trois thématiques des séances plénières qui ponctuent chaque journée (voir <http://www.catholicethics.com/index.php>):

Premier jour : Le passé : l'histoire ; le concile de Trente ; les relations entre l'histoire et l'éthique théologique ; les « manques » dans le récit historique, les figures historiques, les moments historiques, etc.

Deuxième jour : Le présent : le raisonnement moral. Enjeux autour de la santé et de la bioéthique ; défis politiques (guerre et paix ; vie urbaine ; doctrine sociale catholique).

Troisième jour : Le futur (gender, culture, contexte) ; identité, réciprocité et relations familiales. Challenges sociaux urgents liés à la mondialisation (développement durable, citoyenneté, économie).

See the English/Spanish/German/Italian version of this call for papers on the website: <http://www.catholicethics.com/index.php>

DIVERS

Lettres du CEERE :

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site www.ethique-alsace.com Rubrique CEERE>>> *Lettres du CEERE*

Si vous voulez vous abonner : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@u-strasbg.fr

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir bénévole (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via notre association Herrade de Landsberg ou la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@u-strasbg.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau du mardi au vendredi.